



Réussissez vos opérations de stim

Boutique en ligne Kadéos Connect

Existe aussi au format carte & chèque

État-providence

Heureux comme un retraité en France

Les dépenses de retraite, à la fois publiques et privées, sont en France (après l'Italie) les plus élevées des pays de l'OCDE



Mécomptes publics, François Ecalle

Les dépenses publiques de la France représentaient 55,6 % du PIB en 2019, ce qui la situait au premier rang de l'OCDE et loin de la moyenne de l'Union européenne (45,8 %) ou de la zone euro (47,1 %). Les dépenses publiques de retraite expliquent une part importante de cet écart : elles s'élevaient à 13,3 % du PIB en France en 2018 contre 10,4 % dans l'Union européenne et 10,6 % dans la zone euro.

Certains économistes contestent ces comparaisons au motif que les ménages sont obligés, dans les autres pays, de cotiser à des régimes de retraite privés (des fonds de pension notamment), plus généralement à des assurances sociales privées, et que, au final en additionnant les cotisations et les prestations des régimes publics et privés, il y aurait peu de différence entre la France et les autres pays.

Cette critique de ces comparaisons n'est pas pertinente dans la mesure où, pour financer les retraites publiques, il faut prélever sur les actifs des impôts et cotisations sociales versés obligatoirement à des régimes publics de retraite en situation de monopole, qui n'ont pas la même nature que des primes facultatives versées à des régimes privés de retraite en situation de concurrence. Sous cette réserve, il est néanmoins intéressant de comparer le total des dépenses publiques et privées de retraite en France et à l'étranger, ce que permet le dernier rapport du conseil d'orientation des retraites.

Celui-ci présente en effet un panorama des systèmes de retraite, publics et privés, en France et dans dix autres pays de l'OCDE (Allemagne, Belgique, Canada, Espagne, États-Unis, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède).

Pensions privées limitées en France

Le montant des dépenses publiques affectées aux retraites s'élevait à 13,6 % du PIB en France en 2017 (dernière année permettant au COR de faire ces comparaisons), ce qui nous situait au deuxième rang des pays étudiés, derrière l'Italie (15,6 % du PIB) et loin devant les autres (10,2 % pour l'Allemagne). La moyenne (non pondérée) était de 9,1 % du PIB.

“L'ajout des pensions privées relève le montant des dépenses de retraite surtout dans les pays où les pensions publiques sont les plus faibles (pays anglo-saxons et Pays-Bas notamment). La France reste au deuxième rang avec un total de 13,9 % du PIB en 2017 toujours derrière l'Italie (16,7 %)”

L'ajout des pensions privées relève le montant des dépenses de retraite surtout dans les pays où les pensions publiques sont les plus faibles (pays anglo-saxons et Pays-Bas notamment). La France reste au deuxième rang avec un total de 13,9 % du PIB en 2017 (les pensions privées y sont limitées aux régimes surcomplémentaires, les retraites complémentaires étant considérées par les comptes nationaux comme des dépenses publiques), toujours derrière l'Italie (16,7 %) et nettement au-dessus de la moyenne non pondérée (11,8 %) même si l'écart avec celle-ci est réduit (l'Allemagne était à 11,0 %).

L'organisation du système de retraites, notamment son partage entre régimes publics et privés, explique donc seulement une partie de l'écart entre les dépenses publiques de la France et des autres pays.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

A lire également

[Mécomptes publics - la chronique de François Ecalle](#)